LETTRE D'INFORMATION

Remplacement des **flexibles hydrauliques**

Schmölz SchachtFIX und Baugeräte GmbH

Madame, Monsieur,

nous souhaitons vous informer que nous sommes, nous aussi, tenus de respecter la **DGUV Regel 113-020** (règle allemande pour l'utilisation sûre des flexibles hydrauliques) ! Elle nous aide à réduire au minimum le risque d'accidents avec nos équipements hydrauliques.

La **section 4.5.1 de la DGUV Regel 113-020** fixe la **durée d'utilisation des flexibles hydrauliques**. Elle prévoit que les flexibles hydrauliques peuvent être utilisés pendant 6 ans au maximum !



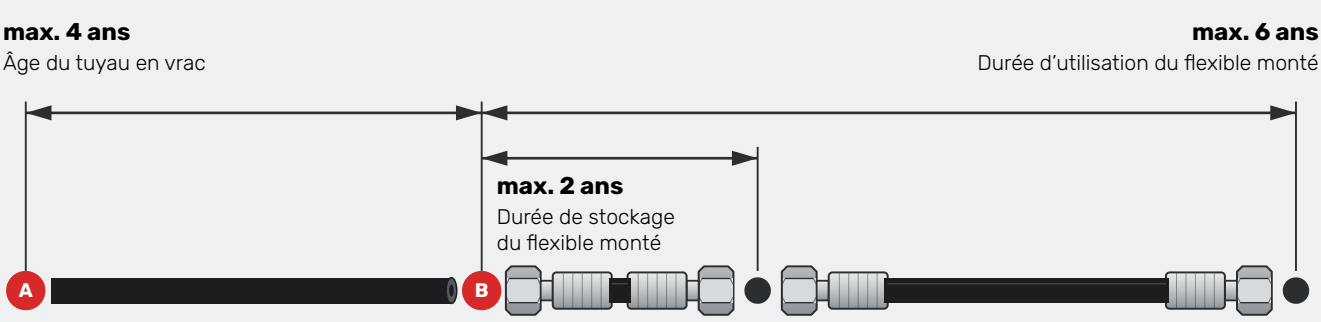

A = date de fabrication du tuyau en vrac **B** = date de fabrication du flexible monté

Nous le vérifierons dans le cadre de nos contrôles UVV et remplacerons lors du contrôle les flexibles endommagés ainsi que ceux qui ont **atteint 6 ans d'utilisation** ! Nous marquerons ensuite les nouveaux flexibles avec des colliers de serrage de couleur. Nous vous prions de ne pas les retirer des flexibles !

C'est la seule façon de garantir que les équipements vous soient renvoyés fiables et entièrement opérationnels.

Nous pensons qu'il est aussi dans votre intérêt que les équipements hydrauliques utilisés au quotidien par vos collaborateurs retournent sur le chantier en parfait état !

Sincères salutations

L'équipe de Schmölz SchachtFix und Baugeräte GmbH

Schmölz SchachtFix & Baugeräte GmbH | Tél. +49 (0) 8349 9720 | vertrieb@schachtfix.info | schacht-fix.de